



Doc. 16087
27 janvier 2025

La nécessité d'un nouvel ordre international fondé sur des règles

Amendement¹ n° 27

Mme Olena KHOMENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 16.5, insérer les mots suivants:

« , en veillant à apporter une réponse cohérente aux violations du droit international et en fournissant un soutien unifié aux pays qui subissent une agression ».

Note explicative

Explicite

Déposé par:

KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
TIBLOM Victoria, Suède, CE/AD
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD

1. 2025 - Première partie de session

